

L'ORIGINE DE L'EAU



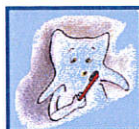
Votre commune est alimentée en eau potable par le captage de **COUARGUES**, situé sur la commune de **COUARGUES**, et protégé par déclaration d'utilité publique

LE CONTRÔLE SANITAIRE

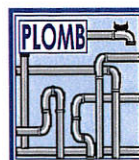


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par le Préfet, par le service de santé environnementale de la délégation territoriale de l'ARS Bourgogne.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



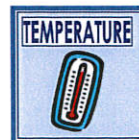
Si la teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommez uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

POUILLY SUR LOIRE

RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2016

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

EAU DE BONNE QUALITÉ BACTERIOLOGIQUE

DURETÉ (ou TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à **24,1 degrés français**.
Il s'agit d'une eau dure

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Bonne qualité

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à **22,8 mg/l**

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de : **7,5**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 était de qualité bactériologique satisfaisante.

Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

La saveur ou la couleur change
 ou présente un aspect inhabituel
 Contactez votre distributeur d'eau
 (Voir coordonnées sur votre facture d'eau)

Pour le Directeur général
 et par délégation
 L'ingénieur sanitaire

Carolyne GOIN